

LE JOURNAL DES JOLEUX



Magazine municipal d'information n°53

Hiver – Printemps 2024



Le mot du maire

Vie de la commune

Sur le terrain

Informations pratiques

Activité des associations

Portrait

Retour vers le passé

Etat civil

Agenda yvillais

Le mot du maire

Chères Yvillaises, chers Yvillais,

Cette nouvelle édition de notre Joleux est l'occasion de partager avec vous tous les événements et informations concernant la vie de notre commune. Nous disposons maintenant de plusieurs moyens de communication : le journal des Joleux, le panneau lumineux, l'application Illiwap et récemment une page Facebook qui nous permet, entre autres, de partager et commenter les photos de notre village. Je tiens à remercier tous les acteurs qui s'investissent dans la rédaction de ce journal et qui alimentent également les autres supports de communication.

L'élément important que je désire porter à votre connaissance concerne le budget primitif pour l'année 2024 que nous avons voté début avril. L'élaboration de ce budget est une tâche exigeante et rigoureuse car elle doit prévoir toutes les recettes et dépenses pour l'année à venir. Le budget d'une collectivité est composé de deux comptes distincts : le fonctionnement et l'investissement, les recettes et dépenses de chaque compte doivent être à l'équilibre.

La commune d'Yville a connu des années fastes liées aux revenus générés par l'extraction des granulats sur les terrains communaux.

Depuis janvier 2023, ces recettes de fonctionnement n'existent plus. En effet, les carrières extraient dorénavant sur des terrains privés. Nous sommes, donc, obligés de puiser dans les économies pour assurer les dépenses de fonctionnement mais il n'est pas possible d'envisager cette solution à long terme. Conscients de la situation nous travaillons depuis plus d'un an à minimiser ces dépenses. Bien sûr, la situation n'est pas alarmante car la commune dispose de réserves financières conséquentes mais la vigilance reste de rigueur. Le conseil municipal n'envisage pas pour l'instant d'augmenter les taux d'imposition de la commune, aussi, nous étudions actuellement un projet en partenariat avec la Métropole, qui, s'il peut se concrétiser apportera à la commune des ressources financières non négligeables. Les démarches administratives débutent cette année mais nombreux sont les obstacles à franchir avant de pouvoir communiquer officiellement sur ce projet.

Nous avons toutes les raisons de rester optimistes. De nombreux projets restent envisageables pour les années à venir.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un beau printemps et un bel été et espérons vous voir nombreux lors des manifestations organisées au sein de notre village, notamment la Fête des voisins, la Kermesse de l'école et la traditionnelle fête de la Saint Louis.

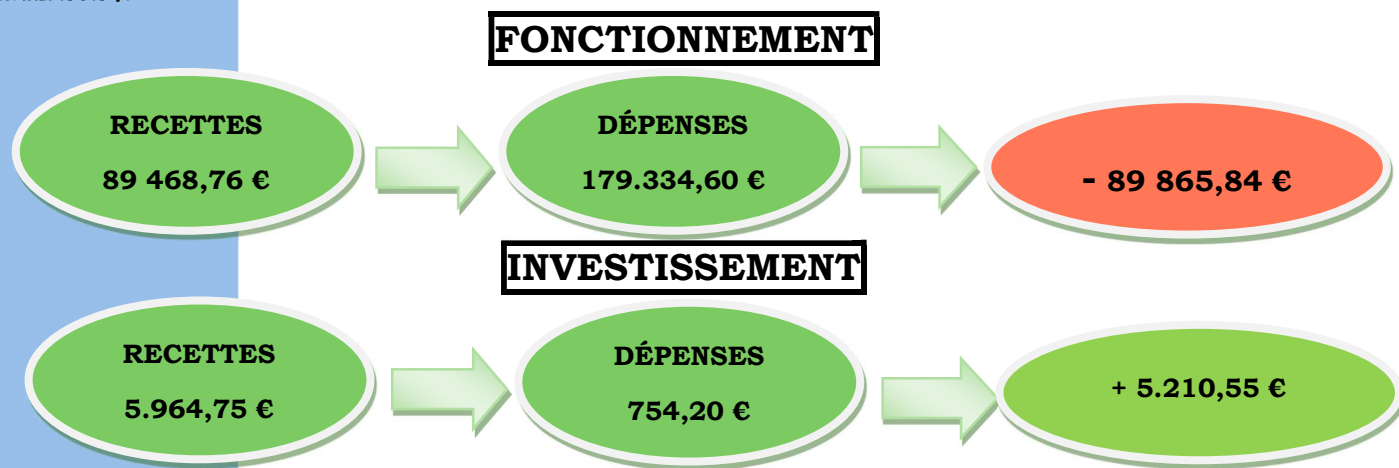
Bien à vous,

Marc Larchevêque

Vie de la commune

CREATION DU COMPTE D'ENGAGEMENT

A l'appui de l'édition du maire, voici quelques chiffres éclairant la situation financière de la commune. Ils proviennent du compte d'engagement mis en place en début d'année conformément aux recommandations de la Cour Régionale des Comptes. Il est actualisé au jour le jour et les chiffres cités ci-après sont **arrêtés au 30 Avril 2024**.



Montant des devis signés et à régler dès réception des factures : 78 750,67 €

En raison du déficit public, les dotations de l'Etat versées aux communes vont être à la baisse ce qui n'est pas le cas des dépenses de fonctionnement qui sont incompressibles et parfois selon les circonstances en augmentation. Le fonds de réserve constitué grâce aux excédents de recettes des années passées permet actuellement de combler le déficit du compte de fonctionnement mais ce n'est pas un puits sans fond. Par conséquent, tant que de nouvelles recettes pérennes n'auront pas été trouvées, il sera sage d'envisager des dépenses d'investissement utiles et raisonnées.

NOS EVENEMENTS

LES VOEUX DE LA COMMUNE



Le 19 Janvier 2024, le maire et ses conseillers ont accueilli en la salle polyvalente habitants et officiels afin de présenter leurs vœux pour la nouvelle année.

L'occasion pour faire un tour d'horizon des réalisations de l'année 2023 et des projets pour 2024. L'accent a été mis sur la nécessité

pour la commune de continuer à contrôler ses dépenses et sur les mesures prises en ce sens par l'équipe municipale qui ont notamment permis une réduction importante de la facture énergétique. Lors de son discours, le maire a interpellé le président de la Métropole, présent dans l'assistance, afin de solliciter son aide pour la pose de bornes à incendie sur la route des Sablons. Ces installations étant exigées pour l'obtention de permis de construire actuellement en cours d'instruction.

Après les remerciements au personnel et aux membres du conseil pour leur implication dans la gestion et la vie de la commune, chacun a pu lever son verre à une année fructueuse et heureuse.



Vie de la commune

GOSPEL

Le samedi 24 Février dernier, l'église du village, toute illuminée, accueillait le groupe vocal « Le Chœur des 2 Amants » pour un concert gospel. De nombreux habitants de la commune et de celles environnantes avaient répondu présents et c'est devant 150 personnes que les voix se sont élevées pour un récital de près de deux heures.

Enchaînant chants religieux et issus de la culture populaire, le public a adhéré et même participé à plusieurs reprises. Il faut dire que la cheffe de chœur particulièrement dynamique a su insuffler rythme, entrain et bonne humeur tout au long de la soirée.

Durant l'entracte, boissons et crêpes confectionnées par le groupe étaient proposées aux spectateurs. Succès garanti.

A la reprise, une surprise attendait le public, Sandy Sagot, membre de la chorale et habitante d'Yville, a assuré, non sans émotion, son premier solo qui fut salué par une belle ovation.

La preuve est faite que notre église est un écrin parfait pour des prestations musicales de qualité.



CONCOURS DE PETANQUE

L'Union Sportive de la Presqu'Île Pétaque a débuté la saison des concours sur notre commune le 16 mars. Au total, 14 équipes ont participé à ce concours, seule une équipe d'Yville était inscrite. Le soleil était de la partie et la journée fut fort agréable. En fin d'après-midi, le verre de l'amitié a été offert par la municipalité.



Vie de la commune

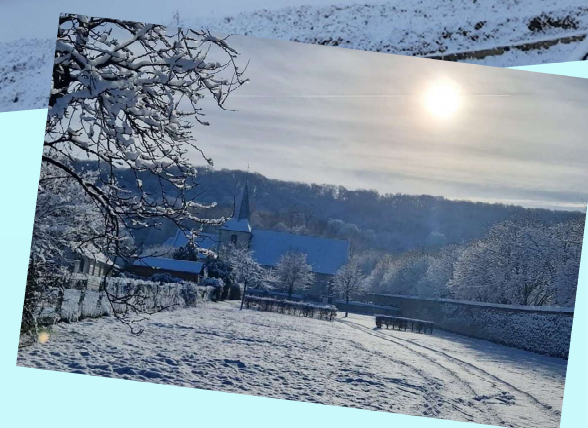
FESTIVAL SPRING

Dans le cadre du festival international des nouvelles formes de cirque en Normandie, organisée par la Métropole de Rouen, du 13 mars au 21 avril, le festival Spring a proposé différentes dates.

Le 06 Avril 2024, notre salle des fêtes a ouvert ses portes pour le spectacle, gratuit proposé par deux apprentis de 3ème année de l'Académie Fratellini. Ainsi, plus de 80 personnes, d'Yville et d'autres communes sont venues admirer, rire, sursauter... et applaudir ce beau duo.



YVILLE SOUS UN MANTEAU BLANC



Sur le terrain

LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Des nichoirs à mésanges et des gîtes à chauves-souris ont été installés le 18 mars 2024 par Antonin Benard, chargé de mission chez LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) Normandie sur les 2 chênes du terrain de Nicolas Saillard.

Cela permet ainsi de lutter contre l'invasion des chenilles processionnaires, dont les poils urticants et très volatiles peuvent provoquer des irritations des voies respiratoires, des démangeaisons ou des conjonctivites chez l'Homme.

Une aide financière est proposée par le département et la commune pour financer la destruction des nids de chenilles.



NOUVELLE CHAUDIERE

La chaudière de la salle polyvalente a été remplacée, après 40 ans de bons et loyaux services.

C'est donc une chaudière à condensation au gaz qui remplace l'ancienne fonctionnant au fioul.

Depuis 2022 il n'a pas été utile de remplir la cuve grâce à l'installation d'un thermostat permettant de faire fonctionner les aérothermes aux heures d'utilisation de la salle des fêtes.

La réception des travaux a été réalisée le 09 avril 2024, conformément à la réglementation en vigueur.

Cette nouvelle installation garantira un confort d'utilisation de la salle avec une nuisance minimisée pour l'environnement (diminution par 3 de rejets dans l'atmosphère) et une consommation mieux contrôlée.



AMENAGEMENT ROUTE DES SABLONS

Depuis le mois de décembre 2023, des travaux d'aménagement ont débuté sur la route des sablons. Les modifications sont, d'ores et déjà, réalisées depuis fin février (des trottoirs adaptés aux piétons et aux cyclistes...). La signalétique est à terminer, notamment des panneaux d'arrêt FILO'R et un passage piéton sera réalisé face au chemin de la Garderie.

Après la sécurisation de la route départementale des Sablons, les employés communaux vont ragréer le chemin de la garderie afin que piétons et cyclistes puissent accéder jusqu'au village en toute sécurité.



Informations pratiques

Contacter la Mairie :

Mairie d'Yville-sur-Seine

391, rue du village
76530 YVILLE-SUR-SEINE
Tél. : 02.35.37.74.98

@ : mairie-yville@orange.fr

Site internet: www.yville-sur-seine.fr

Accueil du Public :

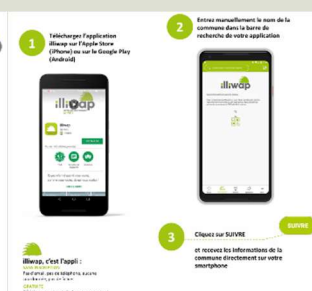
Mardi et Vendredi de 16h à 18h30

Métropole Rouen Normandie:

Pour toutes questions gérées par la Métropole Rouen Normandie (eau, urbanisme, déchets, encombrants, éclairage public...) contactez les directement au 0 800 021 021 (appel gratuit) ou via le site internet: <https://metropole-rouen-normandie.fr/>

Suivre l'actualité de notre commune :

Suivez l'actualité de votre ville en temps réel avec l'application **illiwap**



Facebook :

Venez découvrir notre page Facebook nouvellement créée



Transport à la demande FILO'R – Zone 5

filor dessert 37 communes de la Métropole Rouen Normandie, réparties sur 5 zones Yville est attachée à la zone 5



Comment ça marche ?

Le service filor est disponible sur réservation du lundi au samedi (hors jours fériés) de 6h30 à 19h30.



C'EST VOTRE PREMIERE FOIS ?

Vous devez d'abord vous inscrire par téléphone.

Nous vous transmettons un numéro de client qui vous sera ensuite indispensable pour vos futures réservations.



RÉSERVER

Vous pouvez réserver un voyage de un mois à l'avance jusqu'à la veille de votre déplacement : par téléphone au 0 800 649 649 (du lundi au samedi de 7h00 à 19h00. Appel gratuit) ou sur l'application filor'



Pour plus de renseignements :

<https://www.reseau-astuce.fr/fr/transport-a-la-demande-filor/97>

Bac Yville-Sur-Seine

YVILLE > MESNIL SOUS JUMIEGES									
Tous les jours									
6:05	7:40		12:20	14:00		17:20	19:00	21:00	
6:20	8:00	10:00	12:40	14:20	16:00	17:40	19:20		
6:40	8:20	11:00	13:00	14:40	16:20	18:00	19:40		
7:00	8:40	11:40	13:20	15:00	16:40	18:20	20:00		
7:20	9:00	12:00	13:40	15:20	17:00	18:40	20:30		

MESNIL SOUS JUMIEGES > YVILLE									
Tous les jours									
6:00	7:30		12:10	13:50		17:10	18:50	20:45	
6:10	7:50	9:30	12:30	14:10	15:50	17:30	19:10		
6:30	8:10	10:30	12:50	14:30	16:10	17:50	19:30		
6:50	8:30	11:30	13:10	14:50	16:30	18:10	19:50		
7:10	8:50	11:50	13:30	15:10	16:50	18:30	20:15		

Ecole (Maternelle et Élémentaire) :

391, rue du village 76530 Yville-Sur-Seine
Tél. : 02 35 37 69 57
@ : ecole.yvillesurseine@wanadoo.fr

Eglise – Messe :

Depuis le début de l'année, une messe se tient désormais le dernier samedi de chaque mois à 10h30

Informations pratiques

Actions Sociales Communales

Accompagnement de nos anciens

CLIC Seine-Austreberthe (Centre Local d'Information et de Coordination) :

Informe les personnes de plus de 60 ans et leurs familles sur leurs droits et les accompagne dans leurs démarches de la vie quotidienne : dossier APA, soins divers, portage de repas, entrée en établissement, aide à domicile, aide administrative, protection juridique... Un service gratuit, confidentiel et personnalisé

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et le vendredi toute la journée

7 Rue Jacques Offenbach à
Barentin (Nouveaux locaux
derrière la mairie)

Tel : 02 35 92 10 24

@ : clic-seineaustreberthe@orange.fr
<https://clicseineastreber.wixsite.com/monsite>

Aides financières communales*

Transport scolaire : 50% du prix de la carte de transport scolaire, prise en charge plafonnée à 75 euros pour les jeunes jusqu'à 18 ans révolus

Participation financière aux activités culturelles et sportives : Prise en charge de 50% des frais liés à l'activité dans la limite de 100 euros pour les jeunes jusqu'à 18 ans révolus.

Lutte contre les nids de chenilles processionnaires : Prise en charge de 50% de la facture de destruction des nids jusqu'à 200 euros, sous réserve d'avoir fait appel à un organisme règlementé (cf. conditions en mairie), par an et par foyer sur le territoire de la commune.

Destruction des nids de Frelons et Guêpes : Prise en charge jusqu'à 100 euros de la facture de destruction des nids sous réserve d'avoir fait appel à un organisme règlementé (cf. conditions en mairie), par an et par foyer sur le territoire de la commune.

Pour en bénéficier, rien de plus simple : adresser votre demande en joignant obligatoirement tout justificatif (titre de transport et certificat de scolarité, certificat d'inscription activité sportive, etc...) à la mairie par mail ou courrier (cf. coordonnées en page précédente).

Le département vous aide aussi pour la rentrée !*

Retrouvez toutes vos aides départementales pour la rentrée sur le site du département 76 :

<https://www.seinemaritime.fr/>

- Aides aux Collégiens pour la Restauration et l'Internat (ACRI)
- Pass'Jeunes 76 (aides activités sportives, culturelles, artistiques)
- Handipass'sport 76 (aides activités sportives pour les jeunes en situation de handicap)
- Pass'sport santé 76 (aides activités sportives pour jeunes souffrant de maladies chroniques)
- Ludisport 76 (développement pratique sportive en milieu rural)
- Aide BAFA 76 (aide formation animateur)
- Tope là ! (aide réalisation d'un projet en contrepartie d'un engagement volontaire)

*Listes non exhaustives, soumises à conditions (âge, revenus, etc...)

Informations pratiques

BIEN VIVRE ENSEMBLE EN EXTERIEUR



Le printemps et l'été s'installent et nous passons plus de temps dans nos jardins.

Alors rappelons-nous ces quelques règles pour Bien Vivre Ensemble.

L'utilisation de **matériel** fonctionnant à moteur est autorisée selon les horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

En dehors de ces horaires, l'usage de matériel BRUYANT, à moteur thermique et à moteur électrique, y compris de bricolage, **n'est pas autorisé**. Le matériel d'entretien à moteur comprend : les tondeuses, débroussailleuses, coupe-bordures, souffleurs de feuilles, broyeurs de végétaux, motobineuses, motoculteurs, taille-haies, tronçonneuses et tout autre matériel bruyant notamment de bricolage (scie, ponceuse, meuleuse, perceuse, ...).

Le **brûlage** des déchets verts et autres déchets est **strictement interdit**.

P Arrêté municipal N°31-2019, consultable en mairie

HORAIRES DECHETTERIE ANNEVILLE-AMBOURVILLE

Lundi : 14h00-18h00

Mercredi : 08h00-12h00

Vendredi : 14h00-18h00

Samedi : 8h00-12h00 et 14h00-18h00

Trouble du voisinage ?

Face aux troubles du voisinage, retrouvez des informations pour savoir comment agir sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N356>

Attention aux nuisances de nos amis les animaux



Un **chien** bien éduqué n'aboie pas en continu. Plusieurs solutions existent afin de ne pas gêner le voisinage (dressage, collier anti-aboiement, ...)

Pour nos **volailles**, veillons à réduire les nuisances sonores et odorantes en les enfermant la nuit et par un entretien régulier des enclos

Chats : la stérilisation évite les abandons et les bagarres

AIDE FINANCIERE POUR L'ACQUISITION D'UN COMPOSTEUR

La métropole de Rouen propose une aide à l'acquisition d'un composteur et d'un broyeur de végétaux pour l'engagement de la réduction des déchets verts. Composter ses déchets issus du jardin et de la cuisine va favoriser la production d'un amendement naturel pour le jardin. Broyer ses végétaux va permettre de réemployer de la matière organique en paillage permanent ou compostage.

Pour cela, la métropole participe pour le composteur à 100% du prix d'achat dans la limite de 100€ et pour le broyeur l'aide est équivalente à 50% du prix d'achat dans la limite de 250€.



Des ateliers gratuits sont également disponibles pour être formé au compostage et à la gestion des ressources au jardin. Ils existent sous 3 formats différents : en salle (durée 2h), en ligne sur une durée d'1h30, et en ligne dans un format « éclair », l'essentiel en 45 minutes.

La prochaine session est le 20 Juin puis reprennent au mois de Septembre (plusieurs dates possibles).

Les aides attribuées selon les conditions mentionnées sur le site de la métropole www.metropole-rouen-normandie.fr/reduire-et-valoriser-les-dechets-du-jardin

Associations

Club des Anciens

Le Club des anciens d'Yville a pour but de promouvoir, d'animer et coordonner les différentes activités propres aux aînés de notre village.

En 2023, 52 Yvillais étaient inscrits au Club. A ce jour, 46 et d'autres sont toujours possibles...

Le budget de fonctionnement du Club est constitué d'une subvention annuelle de la commune et des cotisations des adhérents.

Durant l'année 2023 :

- « Jeux de société » : tous les 2^{èmes} mardis par mois
- Sortie annuelle : Armada le 8 juin
- Repas annuel : 7 novembre (49 personnes).
- Goûter de Noël (Jeux de sociétés, distributions anciens + enfants) : 21 décembre avec petit concert des enfants de l'école.

Les Projets pour cette année 2024 :

- Ateliers cuisine à l'école : Nous relançons un appel aux « anciennes et anciens »

yvillais désireux de partager leurs compétences en pâtisserie et cuisine avec les enfants de l'école toujours heureux de participer. N'hésitez pas à contacter les membres du bureau, si vous le souhaitez.

- Les événements récurrents : le repas annuel, le goûter avec les enfants de l'école, et rencontres mensuelles « jeux de société » (également ouvertes aux moins de 65 ans échanges intergénérationnels)

- Prochain rendez-vous est le **4 Juin prochain** pour une sortie « Découverte du Havre et visite du port en bateau ».

Tarif d'adhésion 2024 au Club :
15 €.



Contacts ci-dessous, envoyez-nous par mail votre numéro de portable ainsi que votre adresse mail

MH LE GOFF	B. CATTI	R. MARTIN	O BEAUDOIN
Présidente - 0682167884	Secrétaire	Trésorier - 0760582881	
marie.helene.legoff@gmail.com	cattibernard@gmail.com	raymond.martin76@orange.fr	

Association Loisirs et Culture d'Yville

Le 16 novembre 2023, l'ALCY a tenu son assemblée générale et a procédé au renouvellement du bureau. Ainsi ont été élu : Bernard CATTI, président, Sandy SAGOT, vice-présidente, Charlotte LUCQUIAU, secrétaire et Daniel LE GOFF, trésorier.

Gym Fitness

Nadine HOUILLIER - tel 06 70 04 27 76

Lundi - animatrice Julie

Cours adultes : 19h15-20h45 / Step, LIA, Full'dance, FAC et renforcement musculaire avec altères, élastiques, barres d'échauffement, ballons, circuit sportif. KUDURO FIT - POUNDFIT - COMBO FIT - PILATE

Mercredi - animateur Mario

Cours adultes : 19h30-21h / Renforcement musculaire, FAC, Step, barres, altères, body power, élastiques

Yoga

Broderie couture « Filharmonie »

Claudette SEGURA-CATTI – tel 02 35 37 65 13
Mardi - Animatrice Lydie
18h30- 19h45 / YOGA TONIQUE / Relaxation,
remède contre le stress et remise en forme.

Marguerite PIGACHE – tel 02 35 37 74 71
Jeudi 14h - 18h – Couture, broderie
Vendredi 14h - 18h - Couture, broderie
Les adhérentes viennent avec leur matériel et fourniture –
L'activité s'autofinance avec les créations réalisées.

Randonnée

Culture jeunes

Nicole LEGALLO
Animation : D. LE GOFF et B. CATTI
Sorties randonnées organisées dans l'année et
permettent la découverte de sites remarquables.
Un séjour de plusieurs jours en juin avec rando,
le matin et tourisme l'après midi

Sandy SAGOT
Un programme d'animation culturelle et d'activités pour
les jeunes a été lancé cette année. Ces activités peuvent
être en lien avec l'école en dehors du temps scolaire mais
aussi intergénérationnelles. La kermesse médiévale du 1er
juin est en préparation et une pièce de théâtre sera
proposée en septembre

Nadine organise un loto annuel au profit de la section pour compléter son budget.

Ainsi l'ALCY peut aussi accueillir des concerts, chorales, spectacles et expositions selon les opportunités.

Club de Voile Anneville-Ambourville/Yville

Voici les dates des activités 2024 au CVAS.

- 26/05 : Triathlon (sous réserve)
- Eté 2024 : Stage de voile cet été pour les jeunes
organisé par le YCR avec le soutien du CVAS. Dates à
définir.
- 28/09 : Unies Pour Elles Marche Rose
- 16et17/11 : Régate régional laser.



Les membres de l'association

« Unies pour Elles » se sont entraînées tous les
samedis matin en vue de préparer leur défi du
28/04/2024 à Toul. En ce qui concerne les régates
du CICH le CVAS a participé à la finale les 13 et
14/04 à Bédane. Nous avons désormais un 2ème
first class 7.5 au club ce qui permettra des
entraînements plus
bénéfiques les samedis
avec les clubs Yacht club
de Rouen et Mer Amitié.



Amicale Modélisme Radio Commandé

L'Amicale Modélisme Radio Commandé est une association dont le but est de promouvoir l'initiation et le développement du modélisme naval sous différentes formes: bateaux à voile, bateaux de vitesse, maquettes navigantes, etc..... Ce développement pourra s'effectuer par l'étude de plans, recherche sur internet ou forum d'échanges, contacts entre membres du club ou autres asso, mais également lors de rencontres amicales ou portes ouvertes.



Notre club privilégie l'entraide et la bonne humeur ! Depuis cette année, grâce à la mairie, nous pouvons évoluer avec nos modèles tous les jours de l'année sur le plan d'eau appelé "lac de sables", situé rue Christine à Yville/Seine (76530), en face de la base de voile du CVAS.

Dates de rencontres amicales 2024 : 26 Mai / 23 juin / 15 septembre / 6 octobre

Journée portes ouvertes : 16 juin 2024 - 10h00 17h00

Notre club prévoit une journée découverte du modélisme naval le 16 juin. Par ce dimanche, il sera possible à chacun de s'initier sur les modèles électriques type maquette ou de vitesse. Les jeunes comme les moins jeunes sont les bienvenus !



Venez donc rejoindre une équipe sympathique de passionnés pour vous faire découvrir un hobby attrayant et captivant !

Contacts :	
Président : Jean-Paul Bourienne - 06 71 93 61 45	
Vice-président: Bruno Gautier 06 78 73 98 15	https://amnrc.fr/
Trésorière: Valérie Gautier 06 78 90 80 02	www.facebook.com/groups/573800814043761

Club de Pêche Yvillais

Contact :	peche.detente.yvillaise76530@gmail.com
-----------	--

Rempart des Rois

Le « Rempart des Rois » est une association de reconstitution historique et culturelle ayant pour but de promouvoir l'histoire de la garde varangienne au 11ème siècle (corps d'élite de l'armée byzantine constitué de mercenaires scandinaves), à travers l'animation d'événements culturels et la pratique de l'escrime historique médiévale.

Pour ceux et celles qui seraient intéressé(e)s par la découverte de cet univers, ils peuvent contacter Madame MOUTIEZ le jeudi à partir de 18h à la salle polyvalente.

Portrait d'une Yvillaise

Marie-Thérèse VOYES

Le 22 Décembre 2023, de nombreux habitants d'Yville-sur-Seine, réunis près d'une tombe, dans un silence ému, rendaient un dernier hommage à l'une des figures de notre commune : Madame Marie-Thérèse VOYES.

Certaines des personnes présentes évoquant un souvenir, une anecdote mais tous s'accordant sur la gentillesse, la bonne humeur et la joie de vivre communicative de Marie-Thérèse. Pour la rubrique du Joleux « Portrait d'un Yvillais ou d'une Yvillaise », nous avons tout de suite songé à Marie-Thérèse mais la perspective d'évoquer dans un article des moments de sa vie, l'avait, dans un premier temps, angoissée.

Puis avec l'aide précieuse de Denise DECAUX, une connaissance de longue date, nous avons obtenu son accord et rendez-vous fut pris le 5 Décembre 2023 pour un entretien qui allait durer près de quatre heures.

C'est une Marie-Thérèse, souriante et pleine d'humour qui nous confia alors ses souvenirs.

Elle a vu le jour à Norville le 7 Septembre 1932 de parents agriculteurs. Elle est la quatrième d'une fratrie de dix enfants.

Dans le courant de l'année 1941, la famille emménage dans une ferme située à Anneville face à l'actuelle déchetterie où elle restera jusqu'en 1955.

En 1952, Marie-Thérèse, âgée de 20 ans, s'occupe depuis déjà quelque temps de ses jeunes frères et sœurs et aide ses parents aux travaux ménagers et à ceux de la ferme. Mais secrètement, elle rêve de s'émanciper et de découvrir d'autres horizons.

Cette année-là, le destin frappe à la porte de la ferme, il a le visage de Madame la Comtesse Maurès de Malartic. Elle recherche une cuisinière pour



œuvrer aux cuisines du château familial situé à Yville-sur-Seine. Marie-Thérèse ne laisse pas à ses parents le temps de répondre pour elle et déclare « Oui, je suis d'accord ».

Une nouvelle vie commence alors et durant deux ans, elle apprend, acquiert de l'expérience et

de l'assurance. Ses fonctions l'amènent à voyager avec la famille de Malartic qui possède un hôtel particulier dans le 16ème arrondissement de Paris. Elle fait ses courses au « Bon Marché » et assiste aux événements festifs tel le mariage de la fille des châtelains qui se déroule aux Invalides.

En 1954, elle apprend que la fromagerie Herselin située à Mauny cherche du personnel, lui laissant entrevoir un meilleur salaire. Elle devient écrémeuse et participe à la fabrication du « Fromage de Monsieur » vendu notamment à La Bouille. Finalement, les conditions de travail surtout l'hiver sont difficiles et le salaire espéré n'est pas au rendez-vous.

En 1956, elle démissionne et trouve un emploi de bobineuse à la société Claret qui fabrique des moteurs pour appareils électroménagers.

Mais 1956 est avant tout l'année de sa rencontre et de son mariage avec Louis VOYES qui habite Yville depuis 1948 et travaille comme maçon.

En 1958, Marie-Thérèse et son époux décident d'acheter une maison se trouvant sur l'actuelle route du marais où ils vivront jusqu'à leurs derniers jours.

Pour y emménager, ils devront attendre la fin de la grande crue qui a fait monter l'eau de la Seine de plus de 90 centimètres en raison de la fonte des neiges et de pluies importantes.

Cette maison appartenant à la famille de Malartic était précédemment louée puis servit un temps de vestiaire à l'équipe de foot de la commune.

En 1958, la maison de Marie-Thérèse et Louis n'était pas raccordée au réseau d'eau et quand la citerne était vide, il fallait se ravitailler avec des brocs au point d'eau situé à la mairie. Pour la lessive, elle demandait à ses frères d'aller remplir la citerne destinée aux vaches avec l'eau de la Seine.

En 1960, elle intègre la Cipel, une fabrique de piles située à Caudebec-les-Elbeuf puis en 1963 elle arrête son travail et donne naissance à Gilles.

Entre 1963 et 1974 elle reprend du service auprès de la famille de Malartic. Durant cette période très heureuse, elle met au monde son deuxième fils Hervé.

Elle a gardé des époux de Malartic le souvenir d'employeurs respectueux et bienveillants.

Puis elle retourne travailler à la société anciennement Claret devenue la « SMEN » jusqu'à la retraite en 1987.

Marie-Thérèse a une mémoire intacte et nous raconte en riant certaines anecdotes de son passé.

En voici quelques-unes :

La vie chez les châtelains d'Yville était un brin codifié, il y avait des règles, les parents et enfants se vouvoyaient et la conversation avec le personnel ne s'engageait qu'à l'occasion du service. Un jour, le comte demanda à Marie-Thérèse si elle avait des compétences en couture car sa veste était élimée et nécessitait la pose d'une pièce. Elle lui répondit qu'elle ferait son possible mais sans garantie. Le comte reconnaissant lui dit « Marie-Thérèse votre travail est parfait » Une autre fois, il lui demanda de préparer des confitures avec des prunes tardives dites « d'avoine » et la félicita du résultat avec un « Marie-Thérèse c'est excellent ».

Elle a croisé quelques personnages comme Jean Lecanuet, alors maire de Rouen, invité à un dîner au château. Le comte lui avait demandé de l'accueillir et lui faire découvrir l'armurerie. Marie-Thérèse nous explique que la réaction de l'homme

politique la laissa perplexe car il lui fit d'un air peu aimable cette remarque « On sait ce que c'est »...

A l'occasion du mariage de leurs enfants, le comte et son épouse invitèrent tous les habitants d'Yville à Paris et Arnault de Malartic au volant de sa « traction » s'arrêtait souvent pour emmener les enfants du village à la messe.

Marie-Thérèse se souvient également de l'abbé Thillard qui se rendant à l'office d'Anneville à vélo demandait aux enfants de le pousser. Ces derniers s'apercevant qu'il ne pédalait plus s'arrêtaient alors de l'aider à son grand désespoir.

Marie-Thérèse a connu « le passage des moutons » entre 1958 et 1965. Ils venaient avec leur berger de Saint-Ouen-de-Thouberville pour brouter l'herbe sur le bord des routes et dans les champs après la moisson. Elle nous cite également le père Caban qui faisait le commerce des peaux de lapin dans le village.

Marie-Thérèse ne nous a fait part que d'un seul regret, celui de ne pas avoir décroché son certificat d'étude. Le fort accent breton de l'examineur lors de la dictée lui a coûté le demi-point qui la séparait du diplôme.

Mais Marie-Thérèse ne pouvait nous quitter sans provoquer nos rires une dernière fois.

Evoquant Angelo Rusig, notre centenaire, qu'elle a connu en 1952 lors de son premier séjour au château d'Yville, elle nous raconta cette péripétie :

Un matin, elle sort de sa chambre à l'étage en chemise de nuit pour aller aux toilettes, un courant d'air, la porte claque et il lui est impossible de retourner dans la chambre. Elle appelle donc Monsieur Rusig au secours et ce dernier lui propose de passer par la fenêtre restée ouverte au moyen d'une échelle. Elle dit alors dans un dernier éclat de rire « Quand tu fermeras les yeux, tu me verras monter dans le château par l'échelle »

Quelques jours après cet entretien, Marie-Thérèse a fermé ses yeux mais pour ceux qui l'ont connu, elle demeurera cette belle personne dévouée aux enfants dont elle était la « Mamie chocolat », aimant les fleurs, son village et la vie envers et contre tout.

Retour vers le passé



Les 11 Novembre et 8 Mai, nous commémorons la fin des guerres de 14-18 et 39-45 et chaque commune française rend hommage aux soldats et civils tombés durant ces conflits.

Lors de ces cérémonies, les noms figurant sur le monument aux morts d'Yville-sur-Seine sont appelés à voix haute. Ces noms sans visage sont pour nous des inconnus du passé dont on ignore tout sauf qu'ils ont donné leur vie pour notre liberté.

Tous méritent que leur histoire soit racontée mais partir à leur recherche pouvant s'avérer long et difficile, il nous a fallu choisir l'un d'entre eux, il s'agit du capitaine MATHEUS.

Un ancien yvillais en la personne d'Alain RAOUL, passionné de généalogie, s'est proposé de nous aider à retracer le parcours de ce capitaine dont nous ne connaissions même pas le prénom. Son concours fut précieux.

Pierre MATHEUS est né le 19 Février 1895 à Arcachon, fils de Eugène MATHEUS, comte romain (*nommé par l'Etat du Vatican*), propriétaire et maître des requêtes au Conseil d'Etat, et de Marie LAFAGUE de GRANGENEUVE.

Il est encore étudiant quand il s'engage pour la durée de la Première Guerre Mondiale à la mairie de Versailles, le 7 Octobre 1914. Il est incorporé dans le 32^{ème} Régiment de Dragons comme 2^{ème} classe. Le 25 Décembre 1918, il est promu sous-lieutenant.

Durant les dix années suivantes, il poursuit une carrière militaire en étant affecté aux 2^{èmes} Chasseurs d'Afrique puis aux Spahis Marocains. Il débarque à Casablanca, le 9 Avril 1921. Il est rapatrié du Maroc, le 21 Avril 1923 et démissionne de l'armée, le 25 Avril 1929.

Le 5 Mars 1928, il se marie à Yville sur Seine avec Paule Maurès de Malartic. Cette union est célébrée par le frère de la mariée, Arnault, alors maire de la commune (*ce qui pourrait peut-être expliquer la mention de son nom sur le monument aux morts sans être ni natif ni habitant d'Yville*).

En 1937, le couple réside à Paris, 19 Boulevard Armand Barbès et Pierre travaille en qualité de courtier en immeubles.

Lorsque la Seconde Guerre Mondiale éclate, il est officier de réserve (*promu capitaine le 14 Juin 1935*) et mobilisé en septembre 1939.

Il est déclaré mort pour la France, le 13 Mai 1940 à Bioul, province de Namur en Belgique. Il n'a que 45 ans. Il repose dans la nécropole nationale de Chastre, province du Brabant-Wallon en Belgique.

Le 26 Novembre 1940, il est nommé, à titre posthume, au grade d'Officier de la Légion d'Honneur.

Grâce à la richesse et à la précision des archives militaires, nous avons la chance de pouvoir aller au-delà de la chronologie d'une vie et appréhender la personnalité de Pierre MATHEUS. Pour cela, nous vous rapportons ci-après ce qui lui a valu une citation à l'ordre du régiment et la médaille militaire durant le premier conflit mondial :

« Cité à l'ordre du Régiment n° 122 le 11 juin 1917. Le 26 mai 1917 aux tranchées de Sinceny, commandant un poste avancé attaqué par une patrouille allemande, a fait preuve d'un sang-froid et d'une bravoure remarquables, et grâce à son énergie a mis cette patrouille en fuite en la poursuivant à la grenade avec l'un de ses camarades – Croix de guerre étoile de bronze »

« Blessé le 1er juin 1918 à la cote 223 près Vandières (Marne). Eclat d'obus à l'épaule droite »

« Médaille militaire pour prendre rang du 8 juin 1918 – Très bon sous-officier, a fait preuve dans le commandement de sa section des plus belles qualités de bravoure et d'énergie. S'est maintenu sur ses positions malgré de violents bombardements et quoique blessé ne s'est laissé évacuer qu'à la fin du combat et sur l'ordre formel de son chef – « une citation »

A la prochaine cérémonie, celles et ceux présents devant le monument aux morts, auront certainement à l'évocation de Pierre MATHEUS, une pensée pour cet homme qui n'est désormais plus tout à fait un inconnu.

Ces quelques lignes ne sont qu'un résumé de ce qui a été trouvé au fil des recherches. L'ensemble des informations et documents collectés est consultable sur la page Facebook et le site web de la commune.

Etat civil

Naissances

JOIGNAN Martial - le 21 mars 2024

Mariages & PACS

BOURDON Tony et VOYES Nancy - le 14 février 2024

Décès

VOYES (née BOUVIER) Marie-Thérèse - le 17 décembre 2023

MAILLET Pascal - le 18 décembre 2023

Agenda Yvillais

31 mai : Fêtes des voisins - Salle des fêtes

**1^{er} juin - Fête de l'Ecole : nombreuses animations médiévales
ouvertes à tous**

09 juin : Elections européennes

16 juin : Démonstration modélisme naval- Lac d'Yville

24 et 25 août : Fête de la Saint Louis - Prairie Salle des fêtes

28 septembre : Pièce de théâtre - Salle des fêtes

AVIS

Nous recherchons toute personne disposant d'informations sur Jean Lebourgeois, cité sur le monument aux morts de la commune. Vous pouvez contacter la Mairie (cf. contact p.7).

Votre contribution pourra nous permettre de mieux connaître le passé de notre commune et de ses habitants.

Directeur de publication : Marc Larchevêque

Conception et Crédit photos : Comité de rédaction, Associations, Franck Baudart de Kuma Teams Raids (Photo couverture)

Imprimeur : IRS - Bosc Roger en Roumois

Tirage : 250 exemplaires - Consultable également sur le site internet de la mairie

**KUMA
TEAMS
RAIDS**

Photos : les personnes ne souhaitant pas que leurs photos figurent sur le journal municipal doivent se signaler en mairie